

L'INCORRUPTIBLE

3^{ÈME} TRIMESTRE 2021



“ Le législateur ne pouvant employer ni la force ni le raisonnement, c'est une nécessité qu'il recoure à une autorité d'un autre ordre qui puisse entraîner sans violence et persuader sans convaincre.

J.-J. Rousseau, *Du contrat social*, 1762

SOMMAIRE

ÉDITO	01-02
ROBESPIERRE DANS LE TEXTE	02-03
ENSEIGNER LA RÉVOLUTION À L'ÉCOLE PRIMAIRE	04-05
ENSEIGNER LA RÉVOLUTION AU COLLÈGE	06
NOUVEAUX PRO- GRAMMES DES LYCÉES PROFESSIONNELS	07
ENSEIGNER LA RÉVOLUTION AU LYCÉE (LEGT)	08
30 ANS D'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION	09
TÉMOIGNAGE	10
VIE DE L'ARBR	11
ANNIVERSAIRES DE L'HISTOIRE	12

ÉDITO -

Pourquoi enseigner la Révolution au début du XXI^{ème} siècle ?

La question revient à se demander : Quelles sont les finalités de l'histoire enseignée, lesquelles concernent plus particulièrement l'histoire de la Révolution, et enfin quels problèmes spécifiques peut rencontrer l'enseignement de cette période.

En France, depuis son apparition il y a près de deux siècles, l'histoire scolaire s'est vue surchargée de « finalités » qui toutes, en définitive, tendent vers le même but : former le citoyen. Celles-ci se déclinent en plusieurs catégories, diversement pondérées selon les moments : les finalités intellectuelles, qui visent à procurer aux élèves les connaissances et les compétences nécessaires pour « agir en personne libre et responsable¹ » ; les finalités patrimoniales, destinées à leur faire partager une « culture commune » ; enfin, celles que l'on peut qualifier « d'idéologiques », destinées à leur inculquer des sentiments, des idées, des valeurs².

Les finalités « idéologiques » ont longtemps prévalu, ce qui entraîna dans les premières décennies de la III^{ème} République une véritable « instrumentalisation » politique de cette discipline. L'enjeu était alors la construction d'une identité nationale, ce qui explique d'ailleurs le lien,

par Danièle Pingué

en France, entre l'histoire et la géographie. Pour les historiens méthodiques, cette finalité politique de l'histoire n'était pas incompatible avec la recherche de la vérité³. Elle fut néanmoins remise en cause, d'abord dans certains aspects de son contenu (le patriotisme guerrier), puis dans son principe même : pour Lucien Febvre, en 1920, « L'histoire qui sert, c'est une histoire serve »⁴.

Malgré ces critiques, cette « instrumentalisation » ne prit réellement fin qu'avec le « tournant » des années 1970, sous l'influence de trois facteurs qui n'étaient pas nouveaux mais qui prirent alors de l'ampleur : l'essor des courants pédagogiques pour qui l'acquisition des capacités devait primer sur celle des connaissances ; le triomphe du courant historiographique de « l'École des Annales » ; enfin, dans le contexte de la décolonisation et des débuts de la construction européenne, la contestation plus vive que jamais du contenu « nationaliste » de l'histoire enseignée. Avec l'établissement des « disciplines d'éveil » à l'école primaire (1969) et la « réforme Haby » au collège (1975), l'enseignement de l'histoire se vit alors assigner comme unique objectif la formation intellectuelle des élèves.

Cependant, devant le tollé général provoqué par cette entreprise perçue comme une tentative de « liquidation » du passé

national, le ministère dut calmer le jeu et l'on assista, dès le début des années 1980 à un « recentrage » tendant à concilier les deux modèles précédents.

Les programmes actuels et leurs « documents d'accompagnement » en sont plus ou moins directement issus⁵. On y retrouve, diversement formulées, les finalités récurrentes de l'histoire scolaire : intellectuelle, culturelle et plus ou moins « idéologique ». À l'école élémentaire comme dans le secondaire, l'enseignement de la Révolution est concerné au premier chef par

cette dernière, en raison notamment des liens étroits entre les programmes d'histoire et ceux de l'E.M.C. (Enseignement Moral et Civique) dont l'un des objectifs récurrents est de faire « Acquérir et partager les valeurs de la République [souligné par nous] » autour des questions des droits de l'homme, de la devise de la République, de ses symboles (le drapeau, la Marseillaise...).

Au regard de ses finalités dans l'histoire scolaire, l'enseignement de la Révolution se justifie donc avant tout par son intérêt dans la formation du citoyen. On pourrait ajouter qu'une bonne connaissance de la période s'avère d'autant plus nécessaire

aujourd'hui que les formes d'exercice de la citoyenneté qu'elle a vu naître (pratique électorale, engagement dans des associations politiques...) connaissent aujourd'hui une réelle désaffection. Reste la question de « comment l'enseigner ? ». Comment éviter son instrumentalisation au profit des « valeurs de la République » ? Comment prendre en compte les débats historiographiques quelle suscite ? Comment faire cesser son association à l'image de la guillotine ? Comment répondre à la polémique sur les paroles de *La Marseillaise* ? Sur le plan pédagogique, quelle place faire au récit ou aux héros et héroïnes, sans retomber dans les travers du « roman national » contesté

par de nombreux historiens ? Ces questions ne sont qu'un échantillon des nombreuses difficultés que rencontre l'enseignement de la Révolution ... par des professeurs qui bien souvent l'ont eux-mêmes étudiée pour la dernière fois au lycée. Nombreuses questions dont certaines sont abordées dans d'autres articles de ce numéro de *l'Incorruptible*, et qui donnent un avant-goût des débats à venir lors du prochain Congrès des Sociétés amies de la Révolution que nous accueillerons en septembre prochain.

Danièle Pingué

(1) Programmes de l'école primaire, CNDP, 1995, p. 67

(2) De nombreux travaux abordent ces questions. Voir en particulier l'excellent ouvrage de synthèse de Patrick Garcia et Jean Leduc *L'enseignement de l'histoire en France de l'Ancien Régime à nos jours*, Paris, Armand Colin, « Collection U », 2003.

(3) Gabriel Monod exprime clairement cette idée dans le premier numéro de la *Revue Historique* en 1876 : « C'est ainsi que l'histoire, sans se proposer d'autre but et d'autre fin que le profit qu'on tire de la vérité, travaille d'une manière secrète et sûre à la grandeur de la Patrie en même temps qu'au progrès du genre humain » (cité par Patrick Garcia et Jean Leduc, op. cit., p. 106).

(4) *Ibid.*, p. 148

(5) *BO* n°17 du 23 avril 2015 pour les programmes et documents d'accompagnement des cycles 2 à 4 (école élémentaire et le collège), *BO spécial* n° 5 du 11 avril 2019 pour ceux des lycées professionnels, *BO spécial* n° 1 du 22 janvier 2019 pour ceux des lycées généraux et technologiques.

ROBESPIERRE DANS LE TEXTE

Robespierre lit le plan d'éducation nationale de Michel Lepeletier à la Convention, 29 juillet 1793, OMR, t. X, p. 12-33

— « La Convention nationale doit trois monuments à l'histoire : la Constitution, le code des lois civiles, l'éducation publique. Je mets à peu près sur la même ligne l'importance comme la difficulté de chacun de ses grands ouvrages. [...]

Tout le système du comité porte sur cette base, l'établissement de quatre degrés d'enseignement ; savoir, les écoles primaires, les écoles secondaires, les instituts, les lycées.

Je trouve dans ces trois derniers cours un plan qui me paraît sagement conçu pour la conservation, la propagation et le perfectionnement des connaissances humaines. Ces trois degrés successifs ouvrent à l'instruction une source féconde et habilement ménagée et j'y vois des moyens tout à la fois convenables et efficaces pour seconder les talents des citoyens qui se livreront à la culture des lettres, des sciences et des beaux-arts.

Mais avant ces degrés supérieurs, qui ne peuvent devenir utiles qu'à un petit nombre d'hommes, je cherche une instruction générale pour tous, convenable

aux besoins de tous, qui est la dette de la République envers tous ; en un mot, une éducation vraiment et universellement nationale ; et j'avoue que le premier degré que le comité vous propose, sous le nom d'écoles primaires, me semble bien éloigné de présenter tous ces avantages. [...]

Osons faire une loi qui aplanisse tous les obstacles, qui rende faciles les plans les plus parfaits d'éducation, qui appelle et réalise toutes les belles institutions ; une loi qui sera faite avant dix ans si nous nous privons de l'honneur de l'avoir portée ; une loi toute en faveur du pauvre, puisqu'elle reporte sur lui le superflu de l'opulence, que le riche lui-même doit approuver s'il réfléchit, qu'il doit aimer s'il est sensible. Cette loi consiste à fonder une éducation vraiment nationale, vraiment républicaine, également et efficacement commune à tous, la seule capable de régénérer l'espèce humaine, soit pour les dons physiques, soit pour le caractère moral ; en un mot, cette loi est l'établissement de l'institution publique. [...]

Je demande que vous décrétiez que, depuis l'âge de 5 ans jusqu'à 12 pour les garçons et jusqu'à 11 pour les filles, tous les

enfants, sans distinction et sans exception, seront élevés en commun, aux dépens de la République ; et que tous, sous la sainte loi de l'égalité, recevront mêmes vêtements, même nourriture, même instruction, mêmes soins. [...]

Jusqu'à 12 ans l'éducation commune est bonne, parce qu'il s'agit de donner aux enfants les qualités physiques et morales, les habitudes et les connaissances qui, pour tous, ont une commune utilité.

Lorsque l'âge des professions est arrivé, l'éducation commune doit cesser, parce que, pour chacune, l'instruction doit être différente ; réunir dans une même école l'apprentissage de toutes, est impossible. [...]

Je propose que, pour les filles, le terme de l'institution publique soit fixé à 11 ans ; leur développement est plus précoce, et d'ailleurs elles peuvent commencer plutôt [sic] l'apprentissage des métiers auxquels elles sont propres parce que ces métiers exigent moins de force. [...]

Je désire que pour les besoins ordinaires de la vie, les enfants privés de toute espèce de superfluité, soient restreints à

l'absolu nécessaire.

Ils seront couchés durement, leur nourriture sera saine, mais frugale ; leur vêtement commode, mais grossier.

Il importe que pour tous, l'habitude de l'enfance soit telle, qu'aucun n'ait à souffrir du passage de l'institution aux divers états de la société. L'enfant qui rentrera dans le sein d'une famille pauvre, retrouvera toujours ce qu'il quitte ; il aura été accoutumé à vivre de peu, il n'aura pas changé d'existence ; quant à l'enfant du riche, d'autres habitudes plus douces l'attendent, mais celles-là se contractent facilement. Et pour le riche lui-même, il peut exister dans la vie telles circonstances où il bénira l'âpre austérité et la salutaire rudesse de l'éducation de ses premiers ans.

Après la force et la santé, il est un bien que l'institution publique doit à tous, parce que pour tous il est d'un avantage inestimable, je veux dire l'accoutumance au travail. [...]

J'aborde maintenant l'enseignement, cette partie de l'éducation, la seule que le comité ait traitée, et ici je marcherai d'accord avec lui.

Quelles sont les notions, quelles sont les connaissances que nous devons à nos élèves ? Toujours celles qui leur sont né-

cessaires pour l'état de citoyen, et dont l'utilité est commune à toutes les professions.

J'adopte entièrement, pour l'institution publique, la nomenclature que le comité vous a présentée pour le cours des écoles primaires : apprendre à lire, écrire, compter, mesurer, recevoir des principes de morale, une connaissance sommaire de la Constitution, des notions d'économie domestique et rurale, développer le don de la mémoire en y gravant les plus beaux récits de l'histoire des peuples libres et de la Révolution française ; voilà le nécessaire pour chaque citoyen ; voilà l'instruction qui est due à tous. [...]

Je désirerais que, pendant le cours entier de l'institution publique, l'enfant ne reçût que les instructions de la morale universelle, et non les enseignements d'aucune croyance particulière.

Je désirerais que ce ne fût qu'à 12 ans, lorsqu'il sera rentré dans la société, qu'il adoptât un culte avec réflexion. Il me semble qu'il ne devrait choisir que lorsqu'il pourrait juger. [...]

Ainsi, depuis 5 ans jusqu'à 12, c'est-à-dire dans cette portion de la vie si décisive pour donner à l'être physique et moral la modification, l'impression, l'habitude qu'il conservera toujours, tout ce qui doit composer la République, sera jeté dans un moule républicain [...]

Ainsi la pauvreté est secourue dans ce qui lui manque : ainsi la richesse est dépouillée d'une portion de son superflu ; et sans crise ni convulsion, ces deux maladies du corps politique s'atténuent insensiblement.

Depuis longtemps elle est attendue, cette occasion de secourir une portion nombreuse et intéressante de la société ; les révolutions qui se sont passées depuis trois ans ont tout fait pour les autres classes de citoyens, presque rien encore pour la plus nécessaire peut-être, pour les citoyens prolétaires dont la seule propriété est dans le travail. [...]

Ici est la révolution du pauvre... mais révolution douce et paisible, révolution qui s'opère sans alarmer la propriété et sans offenser la justice. Adoptez les enfants des citoyens sans propriété et il n'existe plus pour eux d'indigence. Adoptez leurs enfants, et vous les secourez dans la portion la plus chère de leur être. Que ces jeunes arbres soient transplantés dans la pépinière nationale ; qu'un même sol leur fournisse ses sucres nutritifs, qu'une culture vigoureuse les façonne ; que, pressés les uns contre les autres, vivifiés comme par les rayons d'un astre bienfaisant, ils croissent, se développent, s'élancent tous ensemble et à l'envi sous les regards et sous la douce influence de la patrie. »



Évoquons le contexte



La Révolution française a connu de nombreux projets d'éducation et d'instruction publiques. Celui que Robespierre a présenté à la Convention pour la première fois le 13 juillet 1793, puis le 29 juillet, a été conçu par Michel Lepeletier, ci-devant marquis de Saint-Fargeau mais républicain convaincu et conventionnel, assassiné le 20 janvier précédent pour avoir voté la mort de Louis XVI. Le « plan Lepeletier » prévoyait l'éducation primaire gratuite et obligatoire — même si Robespierre lui-même penchait plutôt pour l'incitation — pour tous les enfants.

Ci-dessus Le Peletier de Saint-Fargeau, Michel, eau-forte, auteur non identifié

Texte sélectionné et présenté par Suzanne Levin, docteure en Histoire

Enseigner la Révolution à l'école primaire : ou « la Révolution sans la Révolution »

« Le but de l'instruction n'est pas de faire admirer aux hommes une législation toute faite, mais de les rendre capables de l'apprécier et de la corriger. Il ne s'agit pas de soumettre chaque génération aux opinions comme à la volonté de celle qui la précède, mais de les éclairer de plus en plus afin que chacune devienne de plus en plus digne de se gouverner par sa propre raison. »

Condorcet, Cinq Mémoires sur l'Instruction Publique, 1791

Quelques conjectures :

Question d'âge : le temps de l'école primaire fait nos références les plus fortes et les plus crues, dit-on. Paradoxalement celui dont nous nous souvenons idéalement sert trop souvent à juger subjectivement celui d'aujourd'hui.

L'enseignement de l'histoire et de « l'éducation civique et morale » sont sans doute les disciplines de l'école primaire les plus sensibles et les proies de l'idéologie dominante et des lieux communs de l'opinion, même si les autres n'y échappent pas.

Celui de la Révolution française, rapporté à ses causes, ses réalités et sa chronologie est emblématique, au fil du temps, du contexte politique et sociétal dans lequel il s'est conçu et déployé. Plusieurs ouvrages entiers ne suffiraient pas à son étude, d'autant qu'entre les injonctions programmatiques, les manuels – par lesquels les grands groupes d'édition les font ou les défont – la compétence, l'idéologie, l'intelligence didactique des maîtres formés à la polyvalence et ce qui se joue réellement dans les classes, la distance peut être parfois grande.

Je me contenterai donc ici d'en dresser quelques conjectures.

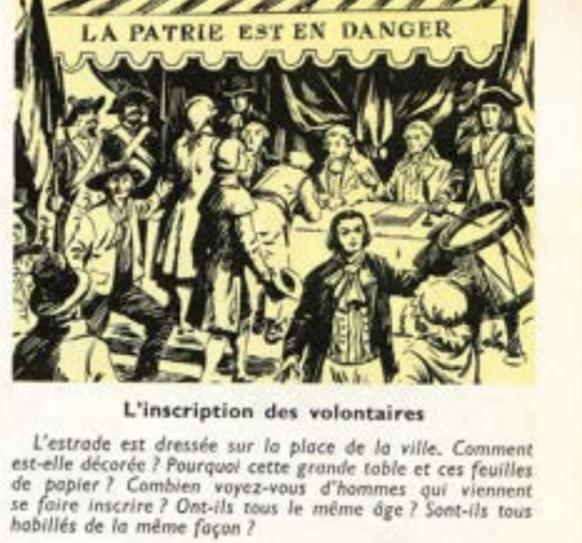
1 Question de générations

Les parents des élèves d'aujourd'hui, qui jugent ce qui s'enseigne à l'école primaire ont tous connu au moins le collège et le lycée. Les connaissances – ou les souvenirs – qu'ils ont de la période révolutionnaire se sont donc forgés tout au long d'une longue scolarité, contrairement aux générations du siècle dernier, à partir des programmes de 1985. D'où viendrait alors cette « nostalgie » de l'école républicaine et de ses hussards noirs ?

2 Retour en arrière nécessaire

Il ne faut pas prendre à la légère l'importance des représentations idéalisées de l'école de Jules Ferry et de ses finalités pour l'Histoire. Elle a été à l'œuvre pendant presque un siècle.

Cet enseignement, destiné à former de bons citoyens, selon les programmes de 1887, confirmés en 1923, était fait pour des élèves dont la scolarité s'achevait par le certificat d'études.



Il y était consacré 156 heures (4 heures et 1/2 par semaine qui en comptait trente) ; à titre de comparaison, 90 aujourd'hui.

À cette époque-là, la Révolution Française a tout juste cent ans, rappelée dans les mémoires par 1848 et la Commune. Elle y tient une place prépondérante car elle « invente l'idéal républicain » qui s'affirme tant bien que mal. C'est une composante essentielle du mythe de la nation rassemblée. La démarche pédagogique inspirée du positivisme, vaut pour toutes les disciplines destinées à établir un producteur et un citoyen : « que chaque moment de la classe soit une leçon de choses ». Il y va ainsi des « leçons » d'histoire. Chaque événement, chaque personnage – et pas n'importe lequel – est présenté dans l'ordre chronologique suivant les pages du manuel qu'on tourne. Une illustration, composée à escient, sert de point de départ à un questionnement, un récit du maître aboutissant à un résumé appris par cœur. Qu'importent les faits oubliés, ou déformés, la recherche de preuves, le récit excite les imaginaires enfantins et le mythe finit par construire une réalité historique. **La Révolution occupe donc une large place dans les progressions et les emplois du temps.** On en parle au cours élémentaire, au cours moyen, et jusqu'aux années 60, en classe de fin d'études à raison d'une heure par semaine. Elle est là par ses cahiers de doléances, sa noblesse insolente, son Tiers-État triomphant, Mirabeau éloquent et frondeur, Sieyès le rallié, Condorcet le savant, Desmoulins le journaliste engagé, Danton le tribun, les girondins pragmatiques et les montagnards intransigeants ; les jeunes généraux fougueux et dévoués, Carnot, Hoche, Kellerman, Bonaparte, ses héros et ses traîtres, Bara, Charlotte Corday, les émigrés, ont leur place dans le manuel. Les sans-culottes et les soldats de l'An II y sont glorifiés. Pour Robespierre, Saint-Just et Marat, c'est plus nuancé et souvent posé en négatif. Il en faut bien pour assumer la dictature et la Terreur. C'est une révolution historisée par les thermidoriens qui est enseignée.

Le célèbre manuel d'histoire de seconde année d'école normale à l'usage des futurs maîtres postulant au brevet supérieur est tout à fait éloquent à ce sujet, tant pour ses contenus et leur présentation, honnêtes cependant, pour illustrer ces propos : 6 chapitres sur les 15 sont consacrés à la Révolution sans compter ceux des causes profondes ; Napoléon, 2 (et le titre est sans équivoque) : « la dictature napoléonienne et Napoléon et l'Europe » (« *L'histoire moderne de la Renaissance à 1815* », Malet et Issac, 1934).

L'école de la troisième république a inventé, en ce domaine, une culture commune et une identité nationale que l'expérience ouvrière politique et syndicale renforceront dans la mémoire collective ; **un habitus**, dirait Bourdieu. Aujourd'hui, ce récit national dans une école et un collège devenus uniques ne peut plus tenir, question d'époque. La mémoire de près de 10 millions de nos compatriotes, issus de l'empire colonial de cette même république n'y existe qu'en négatif. Dans cette « Histoire », les populations autochtones sont présentées

Ci-dessus : extrait d'un manuel d'Histoire de France - Cours Élémentaire Éditions Sudel - 1964

comme des barbares, des sauvages, des indigènes et l'aventure coloniale une œuvre « civilisatrice ».

Les années 60, la prolongation de la scolarité et l'évolution des finalités de l'école vont créer les conditions du bouleversement des « méthodes d'éveil soixante-huitardes ».

L'enseignement de la révolution se dissout alors, comme d'autres périodes, dans une pédagogie où les démarches prennent le pas sur les contenus. L'enquête, le tâtonnement expérimental par lequel l'élève s'approprie les outils de l'historien s'appliquent indifféremment sur des thèmes diachroniques ou synchroniques et sont censés répondre aux questionnements des élèves. Les partisans de « l'ordre républicain » y voient la cause de tous nos maux. Éveiller la curiosité et le sens critique des élèves de dix ans. Vous n'y pensez pas !

Cependant, les disciplines d'éveil sont à l'histoire ce que la méthode globale est à la lecture : une arlésienne. Faute d'instructions claires, de formation continue, les enseignants dans les classes conserveront leurs anciens manuels et la plu part, avec intelligence, sauront introduire dans leurs démarches une ouverture à l'étude des représentations des élèves et à l'interrogation critique des documents et des sources. Cela donna lieu parfois, il est vrai, à des séances pour le moins cocasses. On refit dans quelques classes le procès du roi, celui de Marie-Antoinette et l'on vota pour les absurdes évidemment car dans les années 80, nos enfants et nous étions devenus civilisés.

Les programmes de 1985, à la veille du bicentenaire, remettront de l'ordre dans tout cela : retour au roman national dans une Europe unifiée intégrant à petite dose les apports méthodologiques issus des disciplines d'éveil. Avec des horaires raccourcis (pour faire place aux langues vivantes et aux autres inventions) le temps consacré à la Révolution française s'est bien raccourci, révolution et empire étant réunis. 3 séquences pour la révolution dans un manuel Hatier. (9 au CE2 dans un manuel

1789 La Révolution française et le 19^e siècle 1900

1 La chute de la monarchie et la proclamation de la Première République

En avril 1792, la France est en guerre contre les puissances européennes qui craignent les idées révolutionnaires. De très nombreux volontaires s'engagent pour aller combattre et sauver la Révolution. Les Parisiens sont persuadés que le roi fait tout pour que la France perde la guerre. Le 10 août 1792, les sans-culottes prennent d'assaut le palais des Tuileries où loge la famille royale (Doc. 4 p. 124). La monarchie est renversée.

Une nouvelle assemblée est élue. Le 22 septembre, la République est proclamée. Le pouvoir n'appartient plus à un roi. Le gouvernement est assuré par des représentants élus par le peuple. Le roi est condamné à mort et guillotiné le 21 janvier 1793 (Doc. 5 p. 124).

2 La Terreur

Au printemps 1793, la situation est dramatique. En Vendée, des paysans catholiques et des nobles royalistes prennent les armes pour s'opposer à la Révolution (Doc. 11). Les armées étrangères se pressent aux frontières de la France.

Des députés, amis de Robespierre (Doc. 10), prennent le pouvoir. Ils sont soutenus par les sans-culottes (Doc. 8 p. 125). Ils mettent en place la politique de la Terreur : tous ceux qui sont suspectés d'être contre la République sont arrêtés et souvent condamnés à mort par les tribunaux révolutionnaires.

En 1794, la Terreur prend fin avec la chute de Robespierre mais la République, toujours menacée, reste fragile jusqu'en 1799.

de 1954 par comparaison). On y lit à propos de Robespierre : « *Malgré son idéal démocratique, Robespierre exerce une véritable dictature pour sauver la République de la menace étrangère, des contre-révolutionnaires et des députés corrompus* ». Dans un autre : le résumé concernant « la convention puis le directoire » : « *En 1793 Louis XVI fut décapité et Robespierre instaura la Terreur. Le directoire mit fin à cette période. En 1799 Napoléon Bonaparte prit le pouvoir par un coup d'État.* » Sans commentaire...

3 Et aux enfants de l'an 2000, alors ?

Depuis lors, à chaque législature ou presque, les programmes sont revus, « perfectionnés », aménagés et « enrichis ». L'histoire de l'art fait son apparition ; Les modifications se font à la marge, car il faut bien que « les choses changent pour que tout reste comme avant », en prenant soin que la part consacrée à la Révolution Française se rétrécisse et se fossilise en quelques événements savamment distillés, au fil des instructions, pour définir une république « essentialisée » (Bourdieu).

Devant le péril des banlieues, celui des attentats terroristes, mais aussi et surtout les interventions citoyennes (climat, esclavage, genre et les revendications d'égalité sociale), il faut désormais « sauver la République, ses valeurs et ses symboles ». Mais au fait de quelle République s'agit-il ?

Maintes fois citée pour l'éducation civique, l'étude de sa matrice historique en est réduite à un trimestre de CM1 (élèves de 9-10 ans). Nous renvoyons nos lecteurs à la prose ministérielle accessible en ligne sur Eduscol. Je cite : « *Thème 3 : Le temps de la Révolution et de l'Empire - De l'année 1789 à l'exécution du roi : Louis XVI, la Révolution, la Nation. - Napoléon Bonaparte, du général à l'Empereur, de la Révolution à l'Empire.* ». Explications données : « *Cette première approche de la période révolutionnaire doit permettre aux élèves de comprendre quelques éléments essentiels du changement et d'en repérer quelques étapes clés (année 1789, abolition de la royauté, proclamation de la première République et exécution du roi).* » Prochain épisode en classe de quatrième, et quelques heures en première !

Pour ne pas conclure

S'agissant donc de la période qui nous préoccupe, outre ses simplifications et ses raccourcissements, voire les prises en compte parcimonieuses des progrès de l'historiographie, on est surpris par cette étrange continuité : la Révolution et la République qu'elle a mis quatre ans à inventer subissent toujours le poids de la vision historiographique thermidorienne. La troisième est célébrée, la première négligée, méprisée. La place et le rôle du peuple glorifié des programmes de 1887 et 1923 se sont progressivement dilués et effacés au profit des figures du roi et de Napoléon. Quant à l'égalité sociale et les droits à l'existence ? C'est une autre histoire.

Ajoutons à cela que cette période est rarement choisie pour dossier parmi les candidats au concours de professeur des écoles. Tristes tropiques.

Ci-contre

Extrait du manuel *Odysséo Histoire, cycle 3 (CM1-CM2) Programme 2008 Éditions Mayard*

Les débats de notre prochain congrès – Enseigner la Révolution française aujourd'hui – enrichiront sans nul doute ces propos.

par **Alcide CARTON**, président de l'ARBR

Enseigner la Révolution française AU COLLÈGE

Au collège, l'enseignement de la Révolution française s'adresse aux élèves des classes de quatrième. Depuis la réforme du collège, la classe de quatrième fait partie du cycle 4, à savoir celui des approfondissements, et ses programmes s'articulent autour du socle commun de compétences et de connaissances que chaque élève doit acquérir à la fin du collège. Le programme d'histoire en classe de 4^{ème} a pour ambition de présenter aux élèves les connaissances nécessaires à la compréhension des changements politiques, sociaux, économiques et culturels qu'ont connus l'Europe et la France de la mort de Louis XIV en 1715 à l'installation de la III^e République en 1870. L'enseignement de la Révolution française s'inscrit dans le premier thème du programme intitulé, *Le XVIII^e siècle : expansions, Lumières et révolutions*. Dans cet article, nous nous attacherons donc à montrer comment la Révolution s'enseigne au collège et quels en sont les enjeux et les limites.

Tout d'abord, le programme officiel nous invite à caractériser « les apports de la Révolution française, dans l'ordre politique, aussi bien qu'économique et social non seulement en France mais aussi en Europe dans le contexte des guerres républicaines et impériales ». Ce qui signifie que les élèves doivent comprendre les grands bouleversements politiques de la période en identifiant ses principales ruptures chronologiques et ses principaux acteurs. En effet, **1789 est la première de ces ruptures** lorsque les députés du tiers-état rejoints par quelques députés du clergé et de la noblesse prêtent le serment du jeu de paume mettant ainsi fin à la monarchie absolue. Après Versailles, l'épicentre de la Révolution bascule. C'est désormais le peuple qui entre dans le jeu politique avec la prise de la Bastille, suivie de la Grande Peur obligeant les députés de l'Assemblée nationale à abolir les privilèges lors de la nuit du 4 août ou encore les journées des 5 et 6 octobre 1789 où les femmes ramènent à Paris « le boulanger, la boulangère et le petit mitron ». **1792 est l'autre grande rupture politique**. En effet, la tentative de fuite de Louis XVI en juin 1791, et la déclaration de guerre aux monarchies européennes fragilisèrent la nouvelle monarchie constitutionnelle. L'accélération des événements précipitèrent les événements du 10 août où une insurrection parisienne renversa la monarchie. La République était alors proclamée en septembre 1792. Mais cette jeune République doit en 1793 faire face aux ennemis de l'extérieur regroupés en une coalition qui menacent ses frontières mais aussi à ceux de l'intérieur

comme le soulèvement de la Vendée. Pour faire face à ces dangers, un gouvernement d'exception incarné par Robespierre est alors mis en place. C'est la *terreur révolutionnaire* qui se termine avec l'exécution de ce dernier en juillet 1794. **Le coup d'État de Napoléon Bonaparte le 9 novembre 1799 marque une nouvelle rupture**. En effet, il met fin au régime démocratique en instaurant progressivement un pouvoir personnel et autoritaire avec le Consulat puis l'Empire à partir de 1804.

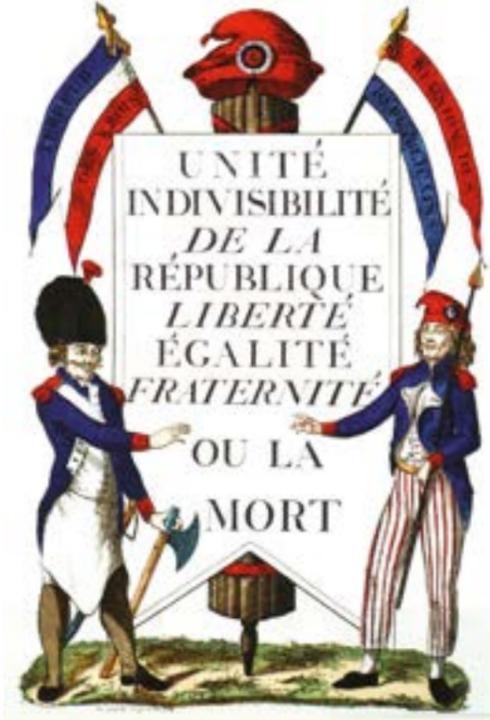
Le programme nous invite également à aborder les transformations que la Révolution et l'Empire ont apportées à la France puis à l'Europe au travers des guerres menées par la République puis par les armées de Napoléon. En définitive, si les bouleversements français ont trouvé un écho important auprès des peuples européens comme les Polonais qui ont retrouvé leur indépendance, beaucoup comme les Espagnols ou les Allemands ont vu dans la présence française, une occupation insupportable ce qui donna naissance à un sentiment national. Mais tout cela semble remis en cause en 1815 avec le Congrès de Vienne qui entérina la restauration de l'ordre ancien.

Ce qui nous amène ensuite à réfléchir à comment mettre en œuvre ce vaste programme avec des élèves de quatrième ? Bien entendu, les pratiques éducatives peuvent évoluer en fonction des élèves que nous avons devant nous, de leur niveau d'apprentissages, de leurs connaissances et de leurs difficultés. De leur année de cinquième, les élèves doivent savoir ce qu'est une monarchie absolue, même si ce thème n'apparaît qu'en toute fin de programme. A cela s'ajoute qu'en début d'année de quatrième, ils ont abordé la question de l'Europe des Lumières et des idées nouvelles comme la dénonciation de l'absolutisme, la lutte pour la liberté d'expression ou encore celle contre les inégalités sociales. Bien entendu, au vu des contraintes liées à la lourdeur du programme et aux horaires (trois heures par semaine pour l'histoire, la géographie et l'EMC), il nous est impossible d'y passer des heures et des heures même si ce thème est important dans la construction d'une conscience historique et citoyenne des élèves. En effet, ce thème peut tout à fait être mis en parallèle avec celui sur la liberté traitée en EMC au travers de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et de la lutte contre l'esclavage qui est aboli pour la première fois en 1794 par la Convention nationale.

Pour comprendre les grands bouleversements politiques de la période de la République et de l'Empire, nous pouvons proposer aux élèves la construction de grands repères, qu'ils pourraient visualiser directement sur un axe chronologique avec les principales figures de la période comme Louis XVI, Robespierre ou encore Bonaparte, à partir d'un travail collectif sur un thème donné comme l'année 1789, une année de ruptures politiques, 1792 et la naissance de la République, 1793-1794 la terreur révolutionnaire ou encore le retour à un régime personnel et autoritaire avec le Consulat et l'Empire. Ce travail permet à la fois d'articuler les compétences « se repérer dans le temps », « pratiquer différents langages en histoire » (ici la réalisation d'un exposé présenté à l'oral) et « coopérer, mutualiser » (ici savoir travailler en groupe). Enfin, il nous faut encore aborder avec eux les transformations de la France et de l'Europe. Là encore, il faut que les élèves comprennent que, durant cette période, la France dans un premier temps mais aussi l'Europe ont été profondément bouleversées dans les domaines de la société (abolition des privilèges, mariage civil, divorce, code civil), de l'économie (franc germinal), de l'organisation administrative et politique (départements, préfets). Ce dernier thème doit permettre aux élèves d'avoir une vision d'ensemble des transformations opérées lors de cette période qui peut se présenter sous la forme d'un tableau de synthèse.

L'enseignement de la Révolution au collège a pour objectif, dans un premier temps, d'amener les élèves à comprendre le long processus de contestation de l'absolutisme et de l'inégalité de la société d'ordres avec les Lumières qui aboutit aux bouleversements révolutionnaires de 1789. L'accélération des événements entraîne la chute de la monarchie et la proclamation de la République qui doit, sous l'autorité de Robespierre et du Comité de Salut public, prendre des mesures d'exception pour faire face aux dangers extérieurs et intérieurs. La République sauvée en 1794 doit laisser la place en 1799 à un nouveau régime qui devient très vite un régime autoritaire et personnel effaçant les acquis politiques de 1789. Puis les élèves doivent comprendre que cette période est une période de transformations pour la France puis pour l'Europe. Cette transformation de l'Europe passe par les guerres mais la défaite de la France en 1815 marque le retour de l'ordre ancien.

par **Sébastien BOCOILLON**, professeur de collège, docteur en Histoire



Les anciens programmes d'histoire-géographie de seconde professionnelle (première année de baccalauréat professionnel) publiés dans le Bulletin Officiel spécial n°2 du 19 février 2009 avaient dilué l'étude de la Révolution française dans un sujet d'étude générale « Les Lumières, la Révolution française et l'Europe : les droits de l'Homme ». Une seule situation (étude de cas), non obligatoire car soumise à des choix multiples, était programmée. Elle était consacrée à la nuit du 4 août.

Les nouveaux programmes d'histoire-géographie de cette même seconde professionnelle, consignés dans le Bulletin Officiel spécial n°5 du 11 avril 2019, en vigueur depuis cette année scolaire 2019-2020, redonnent une place plus importante à la Révolution Française. Elle est présente dans le second thème d'étude « L'Amérique et l'Europe en révolution (des années 1760 à 1804) » et se décline en trois événements successifs « La Révolution américaine (1775-1787) », « La Révolution française (1789-1799) » et « La Révolution de Saint-Domingue (1791-1804) ». Le document officiel de ressources d'accompagnement insiste sur leurs liens « Les trois révolutions étudiées ne furent pas des événements isolés et indépendants. Il s'agit de présenter à la fois leurs spécificités et leurs caractères communs et universels, particulièrement à travers l'expression de l'aspiration à la liberté ». Les capacités travaillées par les élèves sont intéressantes et notamment « Raconter l'une des trois révolutions » et « Situer un acteur dans son contexte et préciser son rôle dans la période considérée ». Parmi les repères chronologiques nouveaux qui s'ajoutent à ceux étudiés au collège, les événements des 10 août et 21 septembre 1792 sont à connaître. La logique du thème se situe dans « l'espace atlantique » et dans

La place de la Révolution française dans les nouveaux programmes d'Histoire DES LYCÉES PROFESSIONNELS

la continuité des travaux pionniers de Jacques Godechot et aujourd'hui d'Annie Jourdan. Une bibliographie indicative élaborée par l'Inspection Générale conseille aux enseignants notamment les travaux des historiens Michel Biard, Philippe Bourdin, Emmanuel Covo, Marcel Dorigny, Pascal Dupuy, Bernard Gainot et Jean-Clément Martin.

L'étude de la Révolution française se présente ainsi dans ces instructions officielles : « La Révolution française (1789-1799) : les révolutionnaires déclarent les droits de l'Homme et du Citoyen (1789), abolissent la monarchie en donnant à la France une première constitution écrite avant d'établir une république ». L'Inspection générale a recommandé une liste de révolutionnaires pouvant être étudiés : Brissot, Condorcet, l'abbé Raynal, l'Abbé Grégoire, Mirabeau, Robespierre, Danton, Marat, etc. « Ce sont les acteurs d'un monde nouveau dont les fondements reposent sur l'Homme et ses droits naturels ». Les manuels scolaires ont souvent privilégié La Fayette, les personnages féminins : Pauline Léon, Madame Roland, Olympe de Gouges, les couples : les Roland, les Condorcet.

Robespierre n'est pas, fort heureusement, oublié. Son portrait, anonyme, le plus célèbre du musée Carnavalet, est très souvent reproduit. Un manuel, édité chez Hachette-Technique, plus inspiré que d'autres, lui consacre une étude « équilibrée » et développée sur une double page avec cette problématique « Pourquoi Maximilien Robespierre est-il un personnage emblématique de la Révolution française ? ». L'éditeur Delagrave, dans un autre manuel, lui consacre également une double page. Si les caricatures thermidoriennes et son rôle dans la « terreur » subsistent hélas, on étudie également fort heureusement son importance fondatrice dans les multiples projets et déclarations des Droits de l'Homme, constitution démocratique de 1793, etc. Il reste beaucoup à faire pour expliquer objectivement la place tenue par Robespierre sous l'an II et comment il a modéré

et dénoncé tous les excès commis, mais, et c'est heureux, on ne peut plus enseigner Robespierre comme précédemment, et son rôle décisif dans la création des droits de l'Homme est désormais acté. L'A.R.B.R., la S.E.R., etc. y ont largement contribué.

Nous avons d'ailleurs établi, notamment pour le site de l'A.R.B.R., une séquence pédagogique de seconde professionnelle consacrée à quelques textes choisis de Robespierre qui permettent l'étude des « trois révolutions », notamment issus de sa plaidoirie d'avocat sur le paratonnerre et à sa lettre à Franklin en 1783, ainsi que ses interventions à la Constituante en 1791 contre le système colonial. Un travail analogue à partir des écrits de Marat est aussi disponible.

Pour les classes du cycle CAP, elles-aussi concernées par un nouveau programme, le thème 2 d'histoire concerne également l'étude de la Révolution française. « La France de la Révolution française à la V^{ème} République : l'affirmation démocratique ».

Il ne faudrait pas oublier malheureusement la faible place occupée par l'histoire-géographie dans la formation des jeunes de lycées professionnels. Elle correspond à l'équivalent d'une seule heure hebdomadaire dans les emplois du temps, ce qui est notoirement, tout le monde en conviendra, insuffisant ! (Et une heure quinzaine pour l'EMC, enseignement moral et civique) Il est parfois possible d'utiliser l'histoire dans de nouvelles disciplines pluridisciplinaires, comme la co-intervention, mais sans compenser évidemment ce manque de moyens alloué à l'histoire dans les séries professionnelles. Nous avons présenté une séquence pédagogique de co-intervention concernant la Révolution et Robespierre avec les métiers de l'électricité connectée, en partant de l'affaire du paratonnerre de Saint-Omer, mise en ligne sur notre site Internet.

par **Bruno DECRIEM**, président du Conseil Scientifique

L'enseignement de la Révolution au lycée (LEGT)

Aperçu des nouveaux programmes d'Histoire

D'après le bulletin officiel spécial n°1 du 22 janvier 201 « le programme suit le fil directeur de l'évolution politique et sociale de la France et de l'Europe durant le long XIX^{ème} siècle qui s'étend de 1789 à la Première Guerre mondiale ».

Quatre thèmes figurent dans ce programme de deux à trois chapitres pour chaque thème. **Il faut consacrer entre 11 et 13 heures pour chaque thème.** Le sujet qui nous intéresse directement c'est-à-dire la période révolutionnaire se situe dans le premier thème à étudier.

Le thème 1 a pour titre : « **L'Europe face aux révolutions** » et ce thème est divisé en deux chapitres :

- Chapitre 1. **La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation.**
- Chapitre 2. L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848).

Premier constat : La période révolutionnaire fait partie du premier chapitre et celle-ci partage ce chapitre avec l'Empire. On comprend rapidement le problème : la faible place de la Révolution en dotation horaire - 6 voire 7 heures pour traiter le sujet. De plus, il faut savoir qu'il existe des points de passage et d'ouvertures (sorte de dossier documentaire sur un sujet précis) qui sont en réalité des exemples obligatoires qui doivent nous permettre de construire notre cours !

Les points de passage qui nous concernent directement sont :

- Madame Roland, une femme en révolution.
- Décembre 1792-janvier 1793, procès et mort de Louis XVI.

Les points de passage et d'ouvertures ne devraient-ils pas être facultatifs ? Il faut savoir que nous disposons de 3 heures hebdomadaires en histoire-géographie. Le bac est en première pour l'histoire et la géographie, il nous faut finir impérativement ! Donc, que faire ? Du rapide, c'est-à-dire beaucoup de vent ... Citoyen ! Eh oui ! Je plains les élèves. Je le répète, le programme est extrêmement lourd, ce qui rend impossible la consolidation des apprentissages et la construction du fameux esprit critique. Une marche forcée pour le professeur et les élèves qui rend inopérant toute tentative de construire et d'ancrer en profondeur connaissances et compétences. Il nous faut donc être performant dans une course qui est perdue d'avance. Qu'il est beau le néolibéralisme !

Que de gâchis pour nos élèves ! nous ne leur donnons pas les clefs pour affronter le monde qui nous entoure. Il faut également souligner que rien (ou si peu) n'est acquis au cours des années de collège... On ne peut introduire aucune réflexion notamment sur les sources et matériaux de l'historien. En prime, on ignore les conditions de notre enseignement : des équipements qui ne fonctionnent pas ou très mal, l'autonomie des élèves n'est pas acquise, les effectifs de classe sont encore trop importants, etc.

Aussi, la Révolution française est coupée en grande partie de son contexte européen et Atlantique. Michel Vovelle répétait que la Révolution ne pouvait pas être comprise sans une étude de la période moderne, celle-ci est également absente. La République n'est vue que sous l'angle de la construction d'un ordre politique stable avec une absence d'histoire sociale et donc d'une République démocratique et sociale. Pourtant, celle-ci fut un des enjeux majeurs de la période et aujourd'hui, elle reste en devenir ! Il nous faudrait donc comprendre : pourquoi ? Il y a débat, les élèves doivent comprendre le pourquoi de son absence.

Les travaux de Raymonde Monnier, de Florence Gauthier, de Yannick Bosc de Marc Belissa, de Pierre Serna, d'Hervé Leuwers, etc. sur la République, la voie paysanne, la République démocratique et sociale ne sont pas pris en compte, pourtant ils apportent beaucoup à la compréhension de ce moment essentiel de notre histoire, de celle de l'Europe et du monde

Les femmes sous la Révolution ne sont vues que par Madame Roland, pourquoi ne pas avoir le choix ? Des travaux novateurs existent comme le travail de Dominique Godineau sur « les tricoteuses », d'Annie Duprat sur Rosalie Jullien, etc.

Le rôle des plus humbles (le petit peuple des villes et campagnes) est réduit à la seule violence de la période. On ne parle pas du caractère organisé voire pacifique de la contestation populaire. Le rôle des paysans dans l'accélération de la Révolution n'est pas ou peu pris en compte.

La vision de la « Terreur » est datée. Les travaux de J.-Cl. Martin, de T. Tackett, Michel Biard et Marisa Linton, etc. ne sont pas pris en compte. Pourtant leurs travaux renouvellent l'approche de la période, avec notamment un refus de la « terreur » instituée. Les « grands acteurs » de la période, comme Robes-

pierre (voir la récente et brillante biographie d'Hervé Leuwers), Danton, Marat (voir la biographie de Serge Bianchi), etc. ne font l'objet que d'une notice rapide dans les manuels où le cours est pratiquement absent, vive les images et les textes brefs ! Il en faut mais un cours plus dense est nécessaire, il compléterait le cours et les approches du professeur.

Encore une remarque, les acteurs collectifs s'effacent également derrière une histoire où les Hommes et les Femmes « populaires » sont les oubliés de cette histoire. A contrario dans le chapitre suivant, Napoléon est vu sous son meilleur angle !

Enfin, la République du roman national est valorisée du côté de l'ordre. Les « forces politiques » non consensuelles sont minorées. Toutes les tensions entre République sociale et République libérale qui se poursuivent de 1848 à la III^{ème} République, et qui permettent tant de comprendre la complexité de la période sont réduites à l'avènement d'une République bien conservatrice et libérale. Les luttes ouvrières sont réduites et le projet politique de celle-ci est encore une fois absent.

Les élèves ne peuvent donc comprendre les enjeux de la Révolution avec l'orientation qui est donnée par les nouveaux programmes et des horaires si faibles.

Être enseignant, ne veut pas dire accompagnateur d'un ordre établi ! Nous sommes là pour travailler avec nos élèves pour qu'ils deviennent des citoyens avertis dans un monde compliqué. Doit-on transmettre un savoir clos sur lui-même, réduit et orienté, ou initier les élèves à la connaissance et au raisonnement historique ?

« *Faire de l'histoire, cela veut dire quoi ? Cela veut dire "contextualiser". Faire de l'histoire, c'est également penser chronologiquement, c'est-à-dire voir dans quel temps se situent les acteurs ainsi que les phénomènes, et comment ceux-ci habitent le temps, comment ils se déploient dans le temps... Le temps c'est notre vie. Faire de l'histoire veut également dire penser diachroniquement. Faire de l'histoire, c'est comprendre. Et cela est vraiment difficile.* » (Johann Chapoutot, « Peut-on faire l'histoire du nazisme ? » in *Comprendre le nazisme*, 2018, p. 289.

par **Bernard VANDEPLAS**, vice-président des Amis de Robespierre.

« TRENTE ANS D'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE »

D'APRÈS JEAN-CLÉMENT MARTIN

Jean-Clément Martin, professeur émérite à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ancien directeur de l'Institut d'histoire de la Révolution française et auteur d'une biographie remarquée sur Robespierre, nous a fait l'honneur de nous communiquer son intervention donnée à Nantes pour l'association Nantes-histoire en 2018, faisant le bilan de l'historiographie de la Révolution française depuis le bicentenaire : « Trente ans d'Histoire de la Révolution française ». Nous le remercions sincèrement et avec son accord, nous nous sommes risqués à en faire une courte synthèse.

Les années 1980 et le bicentenaire de la Révolution.

L'année 1989 fut à la fois celle célébrations du bicentenaire de la Révolution et celle, historique, de la chute du mur de Berlin. Au commencement donc, étaient les conflits des années 1980 préparant le bicentenaire de la Révolution. On y retrouvait les « trois grandes orientations » universitaires de l'historiographie. D'abord, les « réactionnaires » nés de Thermidor (Gaxotte, Chaunu, Tulard) puis de l'autre côté de l'échiquier politique les « marxistes » ou tenants de « l'université » regroupés autour de la Sorbonne et d'Albert Soboul qui invoquaient les acquis de la Révolution et estimaient que « la terreur était le produit des circonstances. » Succédant à Soboul, tenant de l'histoire sociale, Michel Vovelle orientait les recherches universitaires vers l'histoire culturelle. La troisième orientation, « révisionniste » ou « critique », celle de Furet, considérait que « terreur et goulag relevaient d'une identité de projet » amalgamant les révolutions française et russe.

Une rupture fut provoquée quand, en 1985, Chaunu et Sécher utilisèrent la notion de « génocide » pour parler de la répression contre les Vendéens en 1793-1794. Le mot fut discuté, refusé fermement par l'auteur de ces lignes et même dans les rangs des partisans de la Vendée, qui préférèrent parfois celui de « populicide » tout à fait incongru.

L'après Bicentenaire, de nouveaux chantiers

Les conflits historiographiques des années du bicentenaire ont provoqué « l'éclatement des points de vue » et ouvert « la porte à une pluralité d'approches transformant de fond en comble le paysage historiographique ». Des progrès importants de recherche ont été réalisés dans de nombreux domaines : un bilan démographique sérieux, une histoire institutionnelle, juridique et judiciaire, une histoire militaire et diplomatique. Le bicentenaire contribua aussi au développement d'études inédites conservant la « complexité des lectures de la Révolution dans le monde » au

point de « saturer l'espace public » dans un contexte très médiatisé. L'histoire des femmes et du genre est dorénavant étudiée sérieusement.

Le retour des biographies est une donnée nouvelle. C'est d'abord « Robespierre, grand vainqueur de cet engouement ». Un autre changement notable a été le renouvellement de l'étude de la contre-révolution en en présentant de multiples nuances « approche plus pragmatique de la Contre-révolution », dans la continuité des travaux de Jacques Godechot et du colloque de Rennes de 1985 organisé par François Lebrun et Roger Dupuy « Les résistances à la Révolution ».

L'étude révolutionnaire prend davantage en compte la période du Directoire et élargit la période dans la « longue durée » de 1770 à 1830-1840 permettant d'examiner la Révolution française à l'aune du « flot des Révolutions avortées et réussies ainsi que des despotismes éclairés, des années 1770, jusqu'aux années 1820. » De même l'intérêt augmente pour « la mémoire de la Révolution » « pour faire en sorte que le passé passe. »

Tous ces travaux ont permis d'élargir le champ de la période étudiée et de considérer « l'importance du jeu des auteurs, reconnus capables de modifier l'opinion de l'époque et d'influencer durablement les historiens », l'invention de la « Terreur » par Tallien en étant un parfait exemple.

Voir les résonances de la Révolution

On peut se demander si l'échec même des révolutions n'en augmente-t-il pas son intérêt : « Une révolution martyre séduit davantage qu'une révolution qui « réussit », s'installe, et trahit. » mais il est certain que l'actualité des révolutions de velours, du jasmin, européennes et arabes provoqua une activité éditoriale nouvelle sur la Révolution française. « La « vague » des révolutions a manifestement rempli les encriers des historiens ».

Bien sûr la Révolution française revêt toujours un universalisme, qu'il convient de nuancer largement au regard de toutes celles qui se sont déroulées durant les siècles suivants, tant nous avons trop souvent un « regard franco-français. »

« Les ruptures du XX^{ème} siècle finissant ont jeté les bases d'un nouveau monde ». « ce retour à la Révolution incite à penser que c'est davantage dans les liaisons complexes plutôt que dans les comparaisons directes qu'il faut solliciter les mémoires historiques, sous peine de subir de nouvelles déceptions lorsque le futur aura, encore une fois, démenti les espérances d'un passé mal compris. »

« Trente ans après le bicentenaire, l'actualité de la Révolution a considérablement évolué, c'est à ce changement qu'il convient de répondre pour que l'histoire réponde aux attentes des nouveaux publics. »

Ma première rencontre avec Robespierre (et ses comparses) ne m'a laissé aucun souvenir si ce n'est celui plaisant d'être déguisée – tout comme mes frères – pour le bicentenaire de la Révolution. Je n'avais pas encore 3 ans, mais, et comme le montrent les photos de mes parents, je me suis follement amusée ce jour-là. Alors je me plais à penser que ma Madeleine de Proust est née dans ce souvenir tendre de l'enfance.

Ma seconde rencontre avec Robespierre eut lieu 3 ans plus tard. J'ai la chance d'avoir des parents mélomanes, et celle d'avoir un accès sans limite au tourne disque familial.

Et oui, c'est parfaitement incongru, mais c'est bien grâce à la musique que j'ai découvert Robespierre. Car, entre les vinyles d'Henri Des et de Chantal Goya qui faisaient ma fierté se glissaient ceux de mes frères, de ma mère mais aussi et surtout ceux de mon papa. Alors, du haut de mes 6 ans, quand j'ai vu cet arbre bleu blanc et rouge, tout seul dans un champ, sur la pochette d'un disque, mon sang n'a fait qu'un tour et j'ai écouté le premier rock-opéra français, celui de la « Révolution française »¹.

Plus encore que la musique il y avait des dessins, chaque chanson du vinyle était illustrée et son interprète historique caricaturé à la sauce seventies. C'est par ces images que j'ai découvert Robespierre et plus encore que je l'ai aimé.

TÉMOIGNAGE

Que dire de sa représentation graphique ?

Un faciès émacié, taillé à la serpe, des petites lunettes rondes aux verres fumés², représenté dans le feu, dans l'ombre de la guillotine, ou avec du sang dégoulinant d'une bouche aux dents taillées en pointes. Le folklore le plus malsain possible et pourtant, porté musicalement par une voix atypique. C'est Alain Bashung qui chantait en son nom. Qui, des dessins ou du chanteur a fait naître ce besoin de comprendre et de connaître le personnage ? je ne saurais le dire, pour moi ils sont associés – à jamais. 28 ans plus tard, je connais encore par cœur les chansons, la rythmique, bref, l'opéra tout entier et je l'écoute même encore régulièrement.

J'ai d'ailleurs tant écouté ce vinyle que mes parents le cachaient là où ils pouvaient pour ne plus avoir à le subir. Moi, je voulais comprendre qui était cet homme dessiné si singulièrement ; j'ai donc commencé à poser des questions, éludées pour la plupart par ma mère et systématiquement tuées dans l'œuf par mon père qui répondait que « l'homme n'était pas bon ».

Il m'a fallu attendre le collège pour entendre de nouveau le nom de Robespierre. Et quelle déception. Robespierre était associé à la Terreur, Danton à l'esprit d'initiative et à la rhétorique, Marat presque comparé à un cafard acerbé et acide, Camille Desmoulins à un héros romantique, et toujours presque en super star, Marie Antoinette, esseulée et malheureuse. J'ai eu la chance (ou peut-être était-ce une obligation de la part de ma professeure ?) de voir le film « La Révolution française »³ avec ma classe. Le film m'a tant remuée que j'en garde un souvenir très vif.

Enfin, j'avais une explication sur cette période de l'histoire et une réponse aux questions que je me posais sur ses protagonistes !

Comme un mauvais larsen les protagonistes étaient associés à leurs images d'Épinal. Pourtant je savais bien moi du fait de mes recherches personnelles via la bibliothèque familiale et

aussi grâce à mon père, que Danton, outre son charisme, avait légèrement pioché dans les caisses de l'Etat et pire, comploté avec l'ennemi ! Que Camille l'amoureux éperdu était bileux et rancunier comme une teigne, que Marat n'était pas une grenouille humaine enduite d'onguent mais un puissant journaliste reconnu et craint et que cette chère reine déchuée tant adulée se moquait de la misère de son peuple.

Alors... alors si ces héros étaient à ce point faillibles et que les hommes de l'ombre comme Couthon, Saint Just et Marat étaient plus lumineux qu'ils n'étaient présentés par l'histoire, sans parler de Robespierre ?

Le contenu des pages dédiées à la Révolution française dans mon cahier d'histoire étaient succincts à l'extrême.

Ce que je vais écrire me coûte mais, à l'évocation du nom « Robespierre » ma professeure se fermait, lèvres pincées, sourcils froncés et de sa bouche s'écoulaient comme du papier musique *les mots repères* : « **terreur** » « **incorruptible** » « **inapte à la vie sociale** » « **utopiste** », bref, rejeté par les siens et bon débarras !

Mon père étant programmeur, j'étais de ces enfants privilégiés qui disposèrent d'internet très tôt. J'y ai donc cherché (longtemps) « des explications sur Robespierre ». J'ai écumé les sites existants pour retrouver partout ce même tabou, cette réticence à ne pas ou peu évoquer le

personnage. Plus qu'un paria, cet homme semblait pour certains historiens du Web entrer en compétition et en résonance avec les plus grands criminels – instigateurs de génocides – que la terre ait portée.

J'ai ensuite traîné ma mère dans moult librairies et bouquineries. La bibliothèque municipale était mon exutoire ! Ma ténacité à défendre Robespierre et la révolution – que mes professeurs appelaient de l'insubordination – me suivirent longtemps.

Bien après mon bac L, ma licence d'histoire de l'art et d'archéologie et mes deux BTS dédiés au patrimoine (Tourisme), cette réputation me colle toujours à la peau. (...) Heureusement, les mentalités évoluent. J'ai découvert l'ARBR depuis 10 ans maintenant.

Je suis d'ailleurs son activité avec assiduité, tout comme les projets et les œuvres d'historiens qui, pourtant plus âgés que moi, ne tremblent pas d'écrire et d'accoler leurs noms à côté du sien ; afin de réhabiliter Robespierre, son action, son œuvre et sa pensée politique – action primordiale aujourd'hui encore plus qu'hier.

Que le nom et l'œuvre de Robespierre soient enfin reconnus et compris !

Il est plus qu'urgent de se replonger dans les écrits et les préconisations de celui qu'on « affuble » encore aujourd'hui d'opinions et d'orientations qu'il reniait de tout son être.

Je ne suis pas très douée dans l'écriture de la musique mais s'il fallait écrire un nouvel opéra rock, j'ai des idées à ne plus savoir qu'en faire. Je souris toujours lorsque j'entends Bashung-Robespierre chanter « avec un peu de chance, les fantômes de mes espérances survivront après moi ». Je suis là, vous êtes là, ne nous arrêtons pas en si bon chemin...

Élise Voisin

Second congrès des associations amies de la Révolution Française

« Enseigner la révolution française aujourd'hui »

LES 25 ET 26 SEPTEMBRE 2021 à partir de 9 heures 30 au lycée Robespierre à Arras.

L'ARBR s'honore d'accueillir une douzaine d'associations, comme elle, amies de la Révolution française dans la ville natale du plus célèbre de nos révolutionnaires et célébrer ainsi la naissance de la 1ère République, un certain 22 septembre 1792.

Au cœur des débats : « Enseigner la Révolution Française aujourd'hui ». Trente ans après la célébration du bicentenaire, des progrès de l'historiographie, et de l'évolution des programmes scolaires, quelle révolution est-elle enseignée aux générations d'aujourd'hui ?

Universitaires, professeurs, membres des associations, témoigneront et débattront avec le public selon le programme détaillé sur le dépliant joint à notre bulletin.

Commemorons !

L'historien Pascal Boniface a dirigé le comité scientifique « Portraits de France », chargé par Emmanuel Macron d'aider les élus à renouveler les noms de rues ou de bâtiments publics. Ce groupe a dévoilé une liste de plus de 300 personnalités issues de la diversité. On y notera avec intérêt, du moins pour la période qui nous occupe, que Louis Delgrès et Jean-Baptiste Belley n'ont pas été oubliés. Voilà qui est louable sans aucun doute.

Il est « peut-être temps » de « parler autrement de notre histoire » et de montrer « aux nouvelles générations » de qui nous sommes « les héritiers », nous dit Pascal Blanchart.

Alors, pour honorer la République que la Révolution inventa, place aux héroïnes et héros du Peuple gardés anonymes. Plutôt que des noms de fleurs, ou d'oiseaux pour dénommer les rues, les cités, les places ou les écoles. Et n'omettons plus, ni Saint-Just, ni Couthon, ni Robespierre !

Vie de l'ARBR



Extrait d'un manuel d'Histoire de France - Cours Élémentaire - Éditions Sudel - 1964

9 Thermidor an II

Citoyens, Citoyennes,

L'ARBR, Les Amis de Robespierre pour le Bicentenaire de la Révolution L'Association pour la Sauvegarde de la Maison de Saint-Just L'AMRID association Maximilien Robespierre pour l'Idéal Démocratique Les Amis de Philippe Le Bas et de la Famille Duplay rendront hommage aux victimes du coup d'État du 27 juillet 1794 (9 Thermidor an II) et honoreront plus particulièrement, la mémoire de Maximilien Robespierre, Louis-Antoine Saint-Just, Philippe Le Bas, Georges Couthon, Augustin Robespierre et des vingt autres guillotines avec eux sans procès.

La commémoration aura lieu dans le hall du Panthéon à Paris.

La date retenue est celle du **Samedi 24 juillet 2021**.

Le **rendez-vous** est prévu sous le péristyle (la colonnade) devant l'entrée du monument à **11h30**. L'entrée gratuite se fera en groupe.

La prise de parole au nom des quatre associations sera suivie d'un dépôt de gerbe devant la stèle de la Convention.

Nous ferons une pause sandwiches avant d'aller visiter à 14h le Musée Carnavalet fraîchement ouvert.

Compte-tenu des mesures sanitaires contraignantes il vous faut vous inscrire avant le **16 juillet** si vous voulez participer à la visite en groupe du musée Carnavalet

Inscription par mail sur : secretariat.arbr@amis-robspierre.org

En espérant vous compter parmi nous ce jour-là

Salut & Fraternité

Rejoignez notre organisatrice :

Aimée BOUCHER,
Membre du Conseil d'administration de L'ARBR et Co-Fondatrice de l'Association des Amis de Philippe Le Bas

(1) Comédie musicale de 1973 présentée comme « le premier opéra-rock » français qui évoque les grands moments de la Révolution.

(2) Copie du croquis attribué à David « Robespierre à la Convention

(3) Film historique de 1989 en deux parties réalisé pour le bicentenaire de la Révolution en deux parties par Robert Enrico et Richard T Efron « Les années lumière » et « Les années terribles

Napoléon : Révolutionnaire et Empereur

Ce 5 mai 2021 marque le bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte qui s'est éteint sur l'île de Sainte-Hélène quelques années après sa défaite à Waterloo. Nombreux sont ceux qui croient que Napoléon est un tyran qui a envoyé des millions d'hommes vers la mort et sur les champs de batailles. Sur l'autre côté de la médaille, les passionnés napoléoniens disent qu'il était un génie militaire et un grand chef d'Etat qui a bâti l'Etat français moderne. Ce débat continuera certainement très longtemps. Dans cet article, j'aimerais plutôt parler du « jeune Napoléon », un révolutionnaire, et de ses liens avec les frères Robespierre.

À l'âge de neuf ans, le futur empereur quittait la Corse pour étudier à l'école militaire de Brienne. Il ne parlait pas très bien français et les autres élèves, qui venaient des familles nobles de la métropole, se moquaient de son accent et de ses origines corses. Napoléon, qui ne se faisait pas beaucoup d'amis, a commencé à lire et à étudier. Etudiant, il admirait particulièrement le philosophe Jean-Jacques Rousseau. Napoléon a souvent dit qu'il détestait « ces français » ; il rêvait de libérer la Corse comme son héros nationaliste Pasquale Paoli. Napoléon sort de l'école militaire de Paris en 1785 à l'âge de 15 ans avec le grade de lieutenant en second dans l'artillerie. Sa carrière est tracée : il rejoint le régiment La Fère, situé à Valence.

Les supérieurs de Napoléon lui avaient accordé de nombreuses permissions pour qu'il aille régler ses affaires familiales en Corse, en raison du décès de son père Charles. Il se trouvait à Ajaccio entre septembre 1789 et février 1791, après la prise de la Bastille et au début de la Révolution française. C'est sur l'île de Beauté que le jeune officier corse va participer le plus activement à la Révolution, surtout au Club des Jacobins d'Ajaccio. Napoléon devient ainsi un fils de la Révolution.

C'est sûr que Napoléon n'aimait pas l'ancien régime avec la rigidité de sa structure sociale. Les Bonaparte étaient techniquement des nobles en Corse, mais ils étaient pauvres. La famille de Napoléon ne figurait pas parmi les grandes familles qui ont dominé la France pendant des siècles. Il était dès lors difficile pour un jeune officier comme lui d'avancer dans les rangs de l'armée.

Étudiant Rousseau, Napoléon a développé un fort attachement aux idées de la Révolution. Il croyait qu'il pouvait se battre pour la France et pour la liberté de la Corse. Au fil du temps,

il en vint à ne plus détester nécessairement les français ; il réalisa que c'était plutôt l'ancien régime qu'il n'aimait pas. En revanche, Paoli s'était allié avec les Anglais afin de créer une nation corse. La rupture entre le jeune officier et Paoli était inévitable. Napoléon choisit alors la France et sa famille quitta la Corse en juin 1793. Ils arrivèrent près de Toulon qui venait d'être livré à la Royal Navy par des royalistes français. Entre-temps, le Comité de salut public est créé en avril 1793 et Maximilien Robespierre en devient membre en juillet 1793.

À Toulon, Jean-François Carteaux commandait les troupes républicaines. Carteaux était un peintre et la Révolution coulait dans ses veines, mais il n'avait aucune expérience militaire. En septembre 1793, Napoléon rencontre Antoine-Christophe Saliceti, un compatriote corse, qui était un des « représentants du peuple » nommés par la Convention nationale pour surveiller les opérations militaires dans le sud de la France. Augustin Robespierre, un autre représentant, rencontre Napoléon à Toulon pour planifier la libération de la ville.

Il est fort probable qu'Augustin ait discuté des ambitions de l'officier corse avec son frère. En juillet 1793, Napoléon avait publié son livret intitulé le « Souper de Beaucaire » qui est l'histoire d'un ardent républicain. Augustin venait de trouver un officier républicain avec du talent et une formation militaire. Le frère de l'Incorruptible et le futur Empereur sont devenus amis. Plus tard, Napoléon dira aussi son respect pour Maximilien. Il a ainsi déclaré : « *je ne sais comment on peut refuser du talent à [Maximilien] Robespierre. Il était très supérieur à ce qui était autour de lui.* »

Grâce aux interventions de Saliceti et d'Augustin, Napoléon est nommé commandant de l'artillerie à Toulon et son plan d'attaque est adopté. La ville de Toulon est libérée le 19 décembre 1793 et Bonaparte est promu général de brigade.

Après l'exécution de l'Incorruptible le 10 Thermidor An II (28 juillet 1794), le général Bonaparte est arrêté et incarcéré à Nice le 9 août à cause de ses liens avec les deux frères guillotins. Il recouvrera sa liberté le 20 août. Il devient Premier Consul en 1799 puis Empereur en 1804.

Pendant son dernier exil, Napoléon a dit à Las Cases, qui a publié Le Mémorial de Sainte-Hélène en 1823, que Maximilien Robespierre fut « le vrai bouc émissaire de la Révolution ». Sur ce point, je crois que nous sommes tous d'accord.

Par Mark Anthony Billings

Épilogue

« [...] On fait étudier l'Histoire [aux élèves] : on s'imagine que l'Histoire est à leur portée, parce qu'elle n'est qu'un recueil de faits ; mais qu'entend-on par ce mot de faits ? Croit-on que les rapports qui déterminent les faits historiques, soient si faciles à saisir, que les idées s'en forment sans peine dans l'esprit des enfants ? Croit-on que la véritable connaissance des événements soit séparable de celle de leurs causes, de celle de leurs effets, et que l'historique tienne si peu au moral qu'on puisse connaître l'un sans l'autre ? Si vous ne voyez dans les actions des hommes que les mouvements extérieurs et purement physiques, qu'apprenez-vous dans l'Histoire ? Absolument rien ; et cette étude, dénuée de tout intérêt, ne vous donne pas plus de plaisir que d'instruction. Si vous voulez apprécier ces actions par leurs rapports moraux, essayez de faire entendre ces rapports à vos Élèves, et vous verrez alors si l'Histoire est de leur âge. »

Jean-Jacques Rousseau, *Emile ou De l'Education*, 1762

DANS LE PROCHAIN INCORRUPTIBLE

Découvrez-notre thématique :
"Propositions sur l'enseignement
de la Révolution"

N'hésitez pas à réagir sur ce sujet via notre adresse
de contact ou notre page Facebook
secretariat.arbr@amis-robespierre.org

Adhérez à l'ARBR.

Pour défendre Robespierre, soutenir l'ARBR et continuer de recevoir le bulletin rendez-vous sur :
<http://www.amis-robespierre.org/Adherer-a-l-ARBR-en-2021>